Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 354

Artikel: Le suffrage féminin à Genève : devant la Commission du Grand Conseil

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260251

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



(Cliché Jus Suffragii)

Mlle Hélène BURNIAUX (Bruxelles)

Membre assesseur du Comité de Protection de l'Enfance de la S. d. N

Gourd: Nous sommes persuadée que sa grande compétence dans tout ce qui touche aux questions sociales sera précieuse. D'autre part, M^{lle} Gourd étant au courant des questions d'éducation par sa participation à la Commission de Protection de l'Enfance de la S. d. N., elle pourra faire bénéficier la Commission scolaire de ses connaissances sur ce sujet.

Nous la félicitons très vivement.

Statistique impressionnante.

Un mathématicien déclare que, pendant natre années de guerre, 11 millions d'hommes pendant les été tués, soit un par treize tic-tac d'horloge; plus de 19 millions ont été mutilés, assez pour repeu-pler l'Espagne si sa population disparaissait tout à coup. Avec les 100 milliards de livres sterling qu'a coûté la guerre, on pourrait, d'après le même statisticien, faire cadeau à chaque famille des Etats-Unis, du Canada, d'Australie de Grande-Bretagne, de France, de Belgique, d'Allemagne Bretagne, de France, de Belgique, d'Allemagne et de Russie, d'une maison de 500 l'ivres sterling sur un terrain de 5 acres et contenant pour 250 livres sterling de mobilier. De plus, on pourrait pourvoir chaque groupe de 20.000 faznilles, d'un hôpital, d'une université et d'écoles, y compris le salaire des institueurs, des infirmières, des médecins et des professeurs. Enfin si les petites croix des tombes des soldats morts si les pettes croix des tompes des soidats morts à la guerre étaient mises bout à bout elles s'éten-draient de Paris à Vladivostok, à travers l'Eu-rope et l'Asie, et la dernière serait mouillée par-les vagues de la mer du Japon.

Les pommes d'or.

Point n'est besoin d'aller les chercher au légendaire jardin des Hespérides. Les paysans qui ont traité leurs arbres fruitiers les ont récoltées en 1930. Tandis que les arbres négligés ne donnaient que 5 kg. de fruits en moyenne, les arbres traités en ont produit 50 kg. en moyenne. Ce qui, au prix des pommes cette année... Nos agriculteurs ont un trésor dans leur verger.

Aussi faut-il féliciter le Département vaudois de l'agriculture qui s'apprête à mettre en valeur cette fortune insoupçonnée par une loi d'encourament et de contrôle. La prospérité et la santé publique y gagneront.

Empoisonneurs publics.

Jadis les personnes accusées d'empoisonner les fontaines étaient jugées sommairement et condamnées au supplice. La justice moderne est plus douce. En voici deux exemples:

L'éditeur d'un livre pornographique, qu'il avait offert aux étudiants et étudiantes en lettres et en médecine de l'Université de Lausanne, s'est vu condamner par le Tribunal de police à une amende de 400 fr. Il a recouru contre cette peine peu élevée, mais le Tribunal cantonal vaudois a confirmé en tous points le jugement de 1^{re} instance.

On a saisi en 1929 des quantités de stupéfiants destinés au trafic illicite, c'est-à-dire aux malheu-reux adonnés à la cocaine, à la morphine, à Phéroïne. Ainsi, les 350 kg de cocaine saisis per-mettaient de faire plus de 7 millions de doses uniques. Mais les auteurs de ces empoisonnements de masses sont rarement punis. Il faut absolument arriver à limiter la production des stupéfiants aux seuls besoins de la médecine. Ce sera l'objet d'une des prochaines conférences internationales où la Suisse aura un rôle important puisqu'elle est un des principaux exportateurs de narcotiques.

Le Suffrage féminin à Genève Devant la Commission du Grand Conseil

Nous l'avons dit ici même: le projet de M. Albaret conférant aux femmes les droits M. Albaret conférant aux femmes les urons politiques dans de canton de Genève a été selon le règlement remis, en date du 14 fé-vrier dernier, à l'étude d'une Commission par-tie membres, chargés d'exalementaire de 15 membres, chargés d'exa-miner ce projet et de faire rapport au Grand Conseil. Le gros travail législatif causé par lés lois organiques sur la fusion a empêché cette Commission de se réunir plus vite, si bien que sa première séance n'a pu prendre date qu'au début de la semaine dernière. mission émit alors l'idée d'entendre une délégation de l'Association pour le Suffrage, ce qui est parfait, puis des délégations d'autres organisations féminines, ce qui est beaucoup plus discutable, le choix de ces organisations étant arbitraire, et les réponses qu'elles pour-ront fournir ne constituant pas forcément l'o-pinion de la majorité des femmes de Genève. Si nos renseignements sont exacts, l'Union des 51 nos renseignements sont exacts, l'Union des Femmes, le Groupe des Femmes socialistes, et celui des Travailleuses chrétiennes-sociales sont convoqués à une séance ultérieure de la Commission. Les deux premiers groupements soutiendront notre cause, nous le savons d'avance, le troisième s'y opposera sans doute, mais il ne saurait être question de déduire de cette constitution des conclusions définitives des conclusions définitives. cette consultation des conclusions définitives car quelles sont les Sociétés, celle pour le suf-frage mise à part, puisque ceci est le fond de son programme, sachant exactement l'opinion des membres qui adhèrent à elles avec un tout autre but professionnel, philanthropique, ou autre but protessonie, pinantiropique, ou social, et à qui on n'impose pas un examen d'entrée sur leurs convictions? L'opinion des femmes de Genève, nous la trouvons beaucoup plus certainement dans les résultats de la pétition fédérale de 1928-1929, signée par tition fédérale de 1928-1929, signée par 15.778 femmes, donc par une proportion im-portante de la population féminine suisse adulted par terres. adulte du canton.

adulte du canton.

Ceci dit pour marquer notre opinion, hâtons-nous d'ajouter que c'est avec la plus
grande courtoisie que la Commission présidée
par M. Gottret (parti catholique) a reçu le
27 avril une délégation de l'Association pour
le Suffraçe, composée, en plus de la présidente de l'Association, de M^{mes} Golay-Oltraaente de l'Association, de Missociation de mare, Dr. en médecine, Charles Gautier-Pictet, et Buffle-Friederich, toutes trois mères de familles nombreuses, si bien que l'argument-cliché que seules les célibataires réclament le droit de vote tombait de lui-même! Après que chacune des déléguées eût exposé les raisonnes des males alles describés les raisonnes des males alles describés de la confession de la confess droit de vote tombait de lui-meme ! Apres que chacune des déléguées eût exposé les raisons pour lesquelles elle demandait le suffrage, et cela en insistant spécialement sur le principe de justice qui est à sa base, les principales objections formulées par certains membres de la Commission leur furent soumises, et notamment l'objection-cliché, elle aûssi, de la discorde que ferait naître l'exercice du suffrage féminin dans les familles, objectios que Mª Buffle réfuta de toute son expérience de ménagère et de mère de famille habituée à mettre elle-même la main à la pâte! Puis l'entretien, dont, à l'exception des députés catholiques, ne firent usage que des partisans de nos idées, MM. Albert Picot (démocrate), Albaret (udéiste, l'auteur du projet), et Burklin (socialiste, président du Grand Conseil), porta surtout sur l'éligibilité des femmes et l'utilité de leur présence dans les Conseils; sur la possibilité en 'cas de refus de notre Parlement de reconnaître aux femmes le droit de vote intégral, de restreindre celui-ci, soit seulement à l'électorat, ce que se uffragistes dédavarent inequisishle soit. celui-ci, soit seulement à l'électorat, ce que les suffragistes déclarèrent inadmissible, soit au suffrage municipal, électorat et éligibi-lité; puis sur la valeur que pourrait avoir un hlé; puis sur la valeur que pourrait avoir un plébiscite féminin (dangereux, cela), et enfin sur ce fameux vote familial derrière lequel s'abrite le parti catholique pour nous refu-ser le suffrage féminin, en faveur duquel M. Berra (chrétien-social) rompit une lance, et qui n'est au fond qu'une forme du sys-tème antidémocratique du vote plural. Nous

laissames encore, bien entendu, à ces Messieurs, de la documentation en main: la brochure verte de la pétition, la brochure grise internationale, le programme politique féminin de cartes postles et pous pour

internationale, le programme politique fé-minin, des cartes postales, ... et nous nous séparâmes après un entretien nourri et cour-tois de plus d'une heure de durée. Nous ne crions pas encore victoire, et n'é-crivons pas même ici que l'Idée marche... car nous nous rendons parfaitement compte qu'il y a contre nous des oppositions irréductibles, et des députés dont le siège est fait, quoi que nous puissions leur dire. D'autre part, nous comptons certainement dans cette Commission des partisans de nos idées, des membres plus tièdes, mais sympathiques, puis un certain nombre d'hésitants insuffisamment informés; puissions-nous avoir réussi à montrer à ceuxpuissions-nous avoir réussi à montrer à ceux-ci que nous ne demandons rien que de parfaitement raisonnable et juste, et que nombre d'autres pays ont déjà réalisé: la collabora-tion de la femme et de l'homme sur un pied d'égalité pour le bien de la collectivité.

La protection de l'enfance à la S. d. N.

(Suite de l'article en Ire page) Cette enquête sera terminée l'an prochain en

Cette enquête sera terminée l'an prochain en France et en Grande-Bretagne, et nous pourrons alors en parler plus au long, mais nous tenons à dire dès maintenant quelle richesse de détails intéressants Mle Chaptal a rapportés de ses investigations, et quel profit nous avons retires à l'entendre les résumer pour nous, de façon aussi claire que vivante. Il y aurait mille sug-gestions fécondes à glaner dans ces récits pour toutes celles de nos lectrices qui sont actives dans ce domaine; mais la place nous manque... Car, d'autre part aussi, cette ques-tion de l'enfance en danger moral a été encore traitée dans le débat très ample et de grande allure qui s'est engagé autour du double raport sur les services auxiliaires des tribunaux d'enfants, présenté, l'un par le Secrétariat, l'autre par Mlle Grabinska et M. Rollet, ancien juge de l'enfance à Paris. Pendant une journée entière en effet, il nous a été donné d'envisager sous des angles divers, non seulement le fonctionnement et la valeur propre de ces services auxiliaires, mais encore les diférents problèmes d'ordre éducatif, moral, humanitaire, psychologique et social qui se rattachent à celui de l'enfance délinquante. Et nous ne pouvons assez déplorer que tous traitée dans le débat très ample et de grande Et nous ne pouvons assez déplorer que tous ceux qui, à Genève et dans les cantons voisins, s'occupent pratiquement ou théoriquement de ces sujets, ne soient pas venus plus nombreux de ces sujets, ne soient pas venus plus nombreux écouter les quatre très beaux exposés de Mile Grabinska, du professeur Conti (Italie), de M. Maus (Belgique) et de Mee Vajkaj (Hongrie), car ils auraient fait une riche moisson de suggestions neuves et d'idées Afécondes de suggestions neuves et d'idées fécondes. Alors que, justement, le Code pénal fédéral pose devant nous le principe des Tribunaux pour enfants et rend actuelle la question de leur fonctionnement ou de leur organisation dans les cantons qui en possèdent déjà, ou de leur création dans ceux qui n'en possèdent point encore, pourquoi ne pas profifier de la présence chez nous de spécialistes de pays différents, du récit des expériences faites et des résultats acquis, pour se renseigner et s'instruire? et la notion ancrée de notre valeur helvétique en tous les domaines est-elle donc un dogme si intangible qu'il faille négliger ou ignorer tout ce qui se réalise en dehors de nos frontières?...

La place réduite dont nous disposons avec cofre nouveau format ne nous permet malheu-reusement pas de traiter avec plus de détails les autres travaux de notre Comité. Mentionles autres travaux de notre Comite. Menuon-nons encore cependant les deux rapports tou-jours fort intéressants que présentent chaque année le représentant du B. I. T. et celui de l'organisation d'Hygiène de la S. d. N. sur les questions à leur ordre du jour concernant l'enfance, et qui se concentrent essentiellement l'enfance, et qui se concentrent essentiellement cette année, pour le premier, sur l'âge d'admission des enfants aux professions non industrielles, âge que notre Comité a émis le vœu de voir coñucider avec la fin de la période de la scolarité, mais dans le sens bien entendu du relèvement de cet âge et non pas de l'abaissement de l'âge d'admission au travail. La représentante des organisations internationales féminines a également demandé que le B. I. T. étudie la situation des enfants des travailleurs saisonniers, qui, dans certains pays (les enfants d'ouvriers agricoles poionais en Allemagne notamment) se trouvent souvent dans des conditions d'hygiène déplorables, échappant à toute obligation scolaire plorables, échappant à toute obligation scolaire et à toute surveillance morale. Quant à l'Or-ganisation d'hygiène, c'est de son enquête sur la mortalité infantile qu'elle nous a entresur la loria de la marie de la puériculture, et le dévelopement des assurances sociales en faveur de la maternité.

Enfin, si du point de vue féministe les orga-

Si l'idée du vote des femmes avait été ac-cueillie en séance plénière par un silence com-plet que les optimistes à tous crins traplet que les optimistes à tous crins tra-duisirent un peu trop rapidement comme une reconnaissance tacite de la justesse de notre cause, il n'en a pas été certes de même à la Commission, au sein de laquelle des objec-tions ont été élevées, et une opposition assez vive manifestée par certains députés. La Com-

vestre qu'on passe en une joie forcée et qui m'attriste. Tout est apparence. Nouvelle année, vieille chanson...

Pâques, fête de rédemption, mais évo quant aussi, pendant la semaine sainte, le sacrifice pour l'Humanité. Celui qui a souffert et porté sa croix avec patience com-prendra plus facilement cet avertissement, et, plein de foi, implorera le Seigneur.

Mai: Me pousse à orner en hâte mon corps et mon âme pour être prête à jouir de ce prin temps encore.

Jun: Mois des roses soleil soleil nuits claires: le sang bouillonne, le cœur bat, une nostalgie m'envahit... Où est celui qui me prenait dans m'envant... Ou est celui qui me prenat dans ses bras, me disait de douces paroles, vou-lait partager mon sort... Je pleure dans ces nuits ple'nes de désirs. Mais, de jour, sous le ciel brillant, une fleur après l'autre en moi relève sa tête, aspire à la rosée qui la pourrait rafraîchir. Je sens clairement le renouveau de l'espérance et je me reproche mon optimisme incorrioible.

renouveau de l'espérance et je me reproche mon optim'sme incorrigible.

LET: Le mois de ma naissance. Pourquoi? Souvent j'ai désiré ne plus être. Doucement, doucement, m'en aller... Puis soudain mon désir frénétique de vivre, de ne pas quitter du vide... Attendre, oui, attendre comme on a déjà tant et tant attendu. Le miracle peutatre viventant il encore la chève positie fluer. être viendra-t-il encore, la chère petite fleur de bonheur... Alors la vie accomplie, mourir contente!..

Aout: L'année chemine. Mois de voyages. Tou or: L'annee chemine. Mos de voyages. Tous se hâtent au loin, courent, se tracassent pour attraper la meilleure part. On cherche à retrouver de nouvelles forces. Comment le pourrais-je? Comment l'âme pourrait-elle se défendre quand poeture. détendre quand partout, comme à la mai-son, des calculs la harcèlent? Non, je ne

le veux plus et je reste là où mon che-min est tracé. Ici aussi des souffles doux min est tracé. Ici aussi des souffles doux et caressants m'entourent dans ma solitude, et je puis, rêveuse, évoquer des images qui me remplissent de joie.

Septembre: Les fruits mûrissent. Pourrai-je, moi

TEMBRE: Les Truits murissent. Pourrai-je, moi aussi, les saisir? Les mois écoulés, je sais qu'ils m'ont frôlée de tout près. Entre les feuilles des arbres, j'ai respiré le ciel ensoleillé, au lieu de cueillir le fruit, doucement et furtivement je me suis éloignée. J'ai eu le pressentiment du bonheur: ces jours d'arrière-automne me resteront chers.

robre: Tout dans la nature s'apprête au som-meil. En moi le deuil des trésors restés cachés, des fruits qui sécheront faute d'avoir été cueillis

NOVEMBRE: Gris sur gris dans la nature. Comme sur un linceul la première neige sur tout ce qui fut vert. — Tout passe, tout s'effeuille. Je n'ai plus de courage pour rien. Tout fut vain, faillite dans ma vie.

Décembre: Fête d'amour, fête de joie, rien de tout cela pour moi. Pensée, calcul, calcul tout cela pour moi. Pensee, calcul, calcul encore, jusqu'où osera-t-on donner de la joie aux autres? Calcul, calcul, devise de ma vie. Oh! être une fois seulement enveloppée de soins, de bonté, d'affection et d'amour. Nul ne pense à moi. Enfants dont l'affection n'est qu'un devoir, qui ont leurs propres souics, leurs besoins leurs aspirations, personne qui mannertieur.

soucis, teurs besons teurs aspirations, per-sonne qui m'appartienne. L'année se termine décevante, comme elle commença. Point de message, ni de fleurs que j'aime tant, personne qui se souvienne de moi. Je redoute la nuit de la Saint-Syl-

LES EXPOSITIONS

Mme Guerzoni (Galerie Moos, Genève)

M™ Guerzoni (Galerie Moos, Genève)

Soixante-deux toiles et des dessins, les premières d'une peinture dense qui aborde tous les genres: portraits, natures mortes, paysages, avec une égale maîtrise. Oeuvre une, mais talent souple. Splendeurs des chairs dans ses mus, éclat des fleurs, lumière adoucie des paysages, et — en un geme où l'artiste excelle — sobriété dépouillée des portraits.

Parfaitement maîtresse de son talent, M™ Ouerzoni a une puissance de coloris qui s'assouplit selon le sujet traité, par exemple une allée de Fontainebleau en hiver aux roux atténués. Mais elle a une prédilection évidente pour le Midi: petits ports ou les bateaux se pressent en désordre sur l'eau sombre quand l'orage approche, burg de province aux façades endormies, oliviers pâles baignés dans la chaleur sur le sol rouge. Le Midi etc.); elle sens de la compréhension: nus, ensembles de nus (Repos, Le Midi, etc.); elle rend admirablement le vie animale (bouledogue réveur ou endormi). Ou bien, c'est un délicieux portrait de jeune fille et la femme à l'éventail ou la spiritualité du portrait de Lydus Klein, le violoniste. Natures mortes, grands panneaux décoratifs, fleurs, celles-ci parfois un peu criardes, mais tulipes réveuses et roses délicates.